

Sauf dispositions contraires du présent Règlement, lorsque l'Orateur occupe le fauteuil, aucun député, sauf le premier ministre et le chef de l'opposition, ou un ministre proposant un ordre émanant du gouvernement et le député répliquant immédiatement après ce ministre, ne doit parler plus de vingt minutes à la fois au cours de tout débat.

Dans les cas où un ministre propose la motion de troisième lecture et prend la parole le premier, il est clair que le premier député de l'opposition qui répond immédiatement après le ministre aurait droit à un temps illimité. Il m'apparaît logique d'étendre cette pratique et d'accorder un temps illimité au secrétaire parlementaire ou à la secrétaire parlementaire du ministre dans les cas où c'est lui ou elle qui fait le premier discours au nom du gouvernement, ainsi qu'au député de l'opposition qui répond le premier. C'est l'interprétation de la règle que la présidence entend appliquer dorénavant.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### LA FERMETURE POSSIBLE DES ATELIERS DU CN À MONCTON

**M. Dennis H. Cochrane (Moncton):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter un certain nombre de pétitions qui me viennent de la région sud-est du Nouveau-Brunswick et dans lesquelles les signataires expriment leur inquiétude au sujet de l'avenir qui est réservé aux ateliers du CN à Moncton. Ils craignent que l'évaluation qu'effectue actuellement le CN de sa capacité d'entretien ait des répercussions négatives pour le millier de travailleurs des ateliers du CN à Moncton. Ils signalent la question à l'attention du Parlement et nous demandent de faire cesser toute initiative visant à dévaloriser l'atelier de Moncton.

#### L'INCIDENCE SUR LES PROGRAMMES AGRICOLES DES NÉGOCIATIONS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, je voudrais présenter 138 pétitions signées par 1944 électeurs de ma circonscription de Glengarry-Prescott-Russell qui demandent au premier ministre du Canada (M. Mulroney) de donner immédiatement son assurance personnelle qu'aucun programme agricole ne sera sacrifié durant les négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

#### L'UTILISATION DU POLYGONE D'ESSAI DE NANOOSE BAY

**M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles):** Monsieur le Président, j'ai un certain nombre d'exemplaires de deux pétitions au sujet du polygone d'essai de la Marine canadienne à Nanoose Bay, en Colombie-Britannique, signalant que l'utilisation de ce polygone cause des dégâts écologiques et contribue à la course aux armes nucléaires alors que sa valeur économi-

que est contestable. Une pétition réclame qu'on mette fin à tous les essais d'armes à ce polygone, et la deuxième réclame une enquête publique approfondie avant la renégociation de l'accord actuellement en vigueur.

#### ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES ET L'ANNULATION DES HAUSSES D'IMPÔT

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, je voudrais présenter des pétitions qui me viennent de citoyens de Spadina qui protestent encore contre la désindexation des allocations familiales et demandent à la Chambre des communes de rétablir l'indexation intégrale des allocations familiales et d'annuler les majorations injustes d'impôt.

#### LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE D'ÉLEVAGE DE HOMARDS À ARICHAT (NOUVELLE-ÉCOSSE)

**M. Dave Dingwall (Cape Breton-Richmond-Est):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter un certain nombre de pétitions provenant de résidents du Cap-Breton qui sont opposés à la création d'une entreprise d'élevage de homards par M. John Risley de Clearwater. Ces pétitions portent la signature de citoyens de Main-à-Dieu, d'Isle-Madame, de Gabarus, de Fourchu, de Glace Bay, des lacs Bras-d'Or, de Buysborough, d'Auld's Cove, de L'Ardoise et du comté Richmond, ainsi que de Port-Morien. Tous ces citoyens sont opposés à la création de l'entreprise en question, mais non, et j'insiste là-dessus, monsieur le Président, au développement économique de leur région.

[Français]

#### LA FERMETURE POSSIBLE DES ATELIERS DU CN À MONCTON

**M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent):** Monsieur le Président, il est de mon devoir encore aujourd'hui de présenter une pétition de gens de la région de Moncton qui mentionnent leur inquiétude vis-à-vis des ateliers du CN à Moncton. Et surtout, les rumeurs persistent: On dit maintenant que les garanties que le ministre nous avait données l'été dernier ne sont plus des garanties.

Alors, monsieur le Président, ces gens sont plus inquiets que jamais.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions soient réservées.

**M. le Président:** Toutes les questions sont-elles réservées?

**Des voix:** D'accord.